

Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 janvier 2016

Président : François de MAZIÈRES

Sont présents :

M. Claude JAMATI, Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER, M. Philippe BENASSAYA, M. Luc WATTELLE, M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Richard RIVAUD, M. Jacques BELLIER, M. Olivier DELAPORTE, M. Philippe BRILLAULT, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Marc TOURELLE, M. Jean-François PEUMERY, M. Pascal THEVENOT, M. Olivier LEBRUN, Mme Stéphanie BANCAL, M. Guy-Michel BEROCHE, Mme Amélie GOLKA, M. Claude VUILLIET, Mme Nathalie JAQUEMET, M. Jean-Marc CLERMONT, Mme Juliette ESPINOS, Mme Patricia GISLE (suppléante de M. Patrice PANNETIER), Mme Pascale RENAUD, M. Alain SANSON, M. Gilles CURTI, Mme Sylvie D'ESTEVE, Mme Florence NAPOLY, Mme Coralie BELMER, M. Richard DELEPIERRE, Mme Karin LE MENE, M. Michel CROUZAT, Mme Laurence de PINS, M. Jean-Christophe LAPREE, Mme Violaine CHARPENTIER, M. Philippe DEVALLOIS, M. Arnaud HOURDIN, Mme Sonia BRAU, M. Frédéric BUONO-BLONDEL (sauf délibérations n°2016-01-15 à 16), M. Sébastien DURAND, M. Patrick CHARLES, M. Jean-Pierre CONRIE, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Bruno DREVON, M. Didier BLANCHARD, M. Alain NOURISSIER, Mme Emmanuelle DE CREPY, M. Thierry VOITELLIER, Mme Corinne BEBIN, M. Michel BANCAL, Mme Magali ORDAS (sauf délibération n°2016-01-11), M. François-Xavier BELLAMY (sauf délibérations n°2016-01-05 à 16), M. François LAMBERT, Mme Martine SCHMIT, Mme Béatrice RIGAUD-JURE, M. Erik LINQUIER, Mme Annick PERILLON, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Liliane HATTRY, M. Hervé FLEURY, Mme Christine DE LA FERTE, M. Olivier DE LA FAIRE, Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, M. Philippe PAIN, M. François SIMEONI, M. Benoît DE SAINT-SERNIN, Mme Jane-Marie HERMANN, M. Jean-Michel ISSAKIDIS et Mme Marie DENAISON.

Absents excusés :

M. Bernard DEBAIN a donné pouvoir à Mme Sonia BRAU,
Mme Frédérique KIBLER a donné pouvoir à M. Gilles CURTI,
M. Pierre SOUDRY a donné pouvoir à Mme Sylvie D'ESTEVE,
Mme Géraldine LARDENNOIS a donné pouvoir à M. Marc TOURELLE,
Mme Magali LAMIR a donné pouvoir à M. Pascal THEVENOT,
Mme Marie BOËLLE a donné pouvoir à M. Alain NOURISSIER,
Mme Florence MELLOR a donné pouvoir à Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN,
Mme Pascale CHARTON,
M. Laurent DELAPORTE,
Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN.

Secrétaire de séance : **M. François-Xavier BELLAMY**

Date de convocation : 4 janvier 2016

Date d'affichage du compte-rendu : 13 janvier 2016

Nombre de sièges au sein du Conseil communautaire : 83

Titre : Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France (SIGEIF).

Désignation d'un membre de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour siéger à la commission consultative paritaire.

- M. Jean-Marc LE RUDULIER, rapporteur, donne lecture du projet de délibération.**

Vu les articles L. 5216-5 II al 4 et L.5711-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales ;
Vu la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte ;
Vu le courrier du syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France du 19 octobre 2015 ;

Le Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France (SIGEIF) exerce le rôle d'autorité concédante de la distribution publique du gaz pour le compte de 184 communes d'Île-de-France. Le territoire de la concession s'étend sur 7 départements.

Sur le territoire de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, 10 communes sont membres du SIGEIF (Bois d'Arcy, La Celle-Saint-Cloud, Le Chesnay, Fontenay-le-Fleury, Jouy-en-Josas, Saint Cyr-l'Ecole, Vélizy-Villacoublay, Versailles, Viroflay et Rocquencourt).

La Loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte prévoit, notamment, que les syndicats qui exercent la compétence de distribution d'énergie doivent mettre en place une instance appelée « commission consultative paritaire ». Cette commission est composée, à parts égales, de représentants du syndicat et des EPCI concernés. Elle a vocation à constituer un lieu d'échange et de décision afin de coordonner l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie, de mettre en cohérence leurs politiques d'investissement et de faciliter l'échange des données. Elle permet également au syndicat d'assurer, à la demande et pour le compte de l'un de ses membres, l'élaboration d'un plan climat-air-énergie territorial.

Dans ce contexte, le SIGEIF a saisi la CAVGP afin qu'elle désigne un représentant, pour les communes membres du syndicat et situées sur son territoire, au sein de sa commission consultative paritaire.

Le vote a lieu au scrutin secret ou public, si le Conseil communautaire le décide à l'unanimité, conformément aux dispositions de l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

Les candidats sont appelés à se faire connaître.

Le candidat de la majorité est M. François Lambert.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à votre adoption :

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Il est proposé au Conseil communautaire :

- 1) *conformément à l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, de procéder, au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité, à la désignation du représentant des communes situées sur le territoire de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et membres du Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France au sein de la commission consultative paritaire du syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France ;*

les résultats du vote étant les suivants :

- votants (incluant les pouvoirs) : 75

- suffrages exprimés : 75

Et le candidat ayant obtenu les résultats suivants :

<i>- M. François LAMBERT</i>	<i>75 voix</i>
------------------------------	----------------

- 2) **de désigner M. François LAMBERT pour siéger en tant que représentant des communes situées sur le territoire de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et membres du syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France au sein de la commission consultative paritaire ayant notamment pour objet la réalisation d'un plan climat-air-énergie territorial.**

M. le Président soumet les conclusions du rapporteur au vote du Conseil communautaire.

*Nombre de présents : **68***

*Nombre de pouvoirs : **7***

*Nombre de suffrages exprimés : **75** (incluant les pouvoirs)*

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité.

Pour le Président,
Par délégation,



OLIVIER BERTHELOT

Directeur général des services



Contrôle de Légalité

Compte-rendu d'horodatage de l'acte n° : 2016_01_07

Résumé de l'acte : Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France (SIGEIF)...

Date de décision : 11/01/2016

Nature de l'acte : Délibérations

Classification : 5.3. Designation de representants

Rédacteur : Armelle Salvador

AR reçu le : 19/01/2016 00:00:00

N° AR : 078-247800584-20160111-2016_01_07-DE

Pièces jointes :

2016-01-07 ASSB - Commission paritaire SIGEIF.pdf

Historique :

19/01/2016 12:18:25	Reçu	Tiphaine Le Dilhuit
19/01/2016 12:19:53	En cours de transmission	
19/01/2016 12:22:10	Transmis en Préfecture	
19/01/2016 12:25:37	Accusé de réception reçu	